



Bulletin d'information du Groupe Indépendant Libéral et Démocratique

CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX – CONSEIL DE L'EUROPE

NOVEMBRE 2020

LA PANDEMIE ET LE TERRORISME : DEUX FLEAUX A COMBATTRE

DANS CE NUMERO

Marc Cools, Président du GILD

LA PANDEMIE ET
LE TERRORISME :
DEUX FLEAUX A
COMBATTRE

LE CONGRES
PENDANT LE
CONFINEMENT

OBSERVATION DES
ELECTIONS A
DISTANCE

RAPPORTS DU
GILD

DEFENDRE LES
DROITS SOCIAUX
AU NIVEAU LOCAL

DES IDEES ET
RECOMMANDATIONS
PAR ET POUR LES
BRUXELLOIS



Il y a six mois je consacrais l'éditorial de notre Newsletter à la pandémie. Aujourd'hui celle-ci est toujours présente. A tel point que plusieurs pays européens ont décidé des mesures de reconfinement de leur population. Nos populations respectives, nos personnels soignants, dont on ne soulignera jamais assez l'engagement, nos collectivités territoriales et leur fonctionnement sont lourdement impactés par la pandémie. Il en est de même du Congrès. La session plénière du mois de mars a été annulée ainsi que celle du mois d'octobre. En leur lieu et place c'est le Forum statutaire (une assemblée réduite composée des seuls membres du Bureau du Congrès et des

présidents de délégation nationale) qui approuve en vidéoconférence les rapports qui devraient normalement l'être en session plénière. C'est un pis-aller qui ne peut se prolonger. Nous espérons que la session de mars prochain du Congrès pourra se tenir en présentiel et, si ce n'est pas le cas, que le Conseil de l'Europe pourra résoudre les problèmes techniques qui se posent pour qu'elle se tienne au minimum, avec traduction, en vidéoconférence.

En attendant l'existence d'un vaccin, notre responsabilité d'élu est d'appeler nos concitoyens à respecter les gestes barrières (distanciation sociale, port du masque, hygiène des mains...) et les décisions prises par nos différentes autorités pour ralentir la circulation du virus.

La pandémie n'est malheureusement pas le seul fléau que nous devons combattre. La France et l'Autriche ont été frappées par des attentats terroristes islamistes meurtriers. Aucun de nos pays européens n'est à l'abri de tels attentats commis par des fanatiques. Ce sont les valeurs mêmes que défend le Conseil de l'Europe – l'Etat de droit, la démocratie, les droits de l'homme – que visent les terroristes à travers ces attentats. Plus que jamais nous devons mener un combat sans faille contre les terroristes et les diffuseurs de haine. Ce combat, tous les pays européens doivent le mener en se dotant de tous les moyens nécessaires à cette fin et en collaborant entre eux contre le terrorisme.

LE CONGRES PENDANT LE CONFINEMENT

Forum Statutaire : 7 décembre 2020, 9h30-12h00 CET

Le Forum statutaire agit au nom du Congrès entre les sessions. Il adopte des rapports et organise des débats et des auditions conformément aux objectifs du Congrès. Le forum statutaire est composé des Présidents de toutes les délégations nationales et des membres du Bureau. Les présidents des groupes politiques et des commissions y siègent sans droit de vote. Depuis la crise sanitaire c'est le deuxième Forum statutaire qui se tiendra en mode virtuel. [Ordre du jour](#)

Covid-19 : les collectivités locales et régionales en première ligne : 7 décembre 2020, 14h30-17h00 CET

Le séminaire sera ouvert au public. [Programme](#) et [participation](#)

OBSERVATION DES ELECTIONS A DISTANCE

Stewart Dickson, Vice-Président du GILD, 1^{er} vice-président de la Commission de suivi, Irlande du Nord

Le 13 novembre, Stewart Dickson est intervenu à la 17^e Conférence européenne des administrations électorales pour parler de l'organisation des élections locales pendant la crise Covid-19 et des ajustements introduits par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux dans ses procédures d'observation des élections, deux sujets abordés dans le récent rapport sur les élections locales et régionales lors de crises majeures co-rédigé par Stewart Dickson.

Le Congrès a décidé de maintenir l'observation des élections, bien qu'à distance. Le Congrès a déjà mené deux missions d'observation à distance en Ukraine et en Bosnie-Herzégovine, une autre est prévue pour la ville de Mostar. Les deux missions d'observation à distance se sont bien déroulées compte tenu du fait qu'il n'était pas possible de se rendre sur le terrain le jour des élections. Nous avons rencontré quelques difficultés techniques lors de certaines de nos réunions, mais la plupart se sont bien déroulées. Ce format ne remplace pas l'observation électorale sur le terrain, cependant il nous permet de nous entretenir avec les commissions électorales, les partis politiques, les ONG locales et d'autres acteurs clés. Après les missions, nous avons également tenu des réunions de débriefing avec le personnel du

Congrès. Ces deux missions ont pris beaucoup de temps, mais leur tenue était nécessaire.

Nous espérons que nous pourrions revenir à des missions en présentiel bientôt.

La pandémie de Covid-19 a confronté les démocraties aux défis considérables pour maintenir le fonctionnement normal des institutions démocratiques, y compris la tenue des élections périodiques libres et équitables. Si les pays et les autorités locales ont dû s'adapter à ces nouvelles conditions, les observateurs internationaux ont fait de même.

Dans mon propre pays, les élections locales en Angleterre ont été reportées d'un an. La Serbie, quant à elle, a organisé des élections parlementaires et locales au printemps dernier malgré la propagation du virus. De même, les élections locales dans des pays comme l'Ukraine ou la Bosnie-Herzégovine ont été organisées récemment dans un contexte de résurgence des cas de coronavirus qui se répandent maintenant dans toute l'Europe.



Comme nous le savons tous, la tenue d'élections dans de telles circonstances a des implications sur la campagne, l'inscription des électeurs et, on pourrait dire surtout, sur les procédures de vote et son organisation pratique le jour du scrutin.

Si le rapport adopté par le Congrès aborde en détail les défis, les risques et les solutions envisagées par les autorités locales en matière d'organisation des scrutins, il souligne également le rôle des observateurs électoraux et la nécessité de mettre en place des stratégies d'observation alternatives pour ces conditions exceptionnelles. Paradoxalement, au moment où leur travail est le plus crucial, comme pendant la pandémie actuelle, les observateurs sont confrontés à des défis sans précédent.

L'observation des élections est devenue pratiquement impossible cette année en raison des restrictions de voyage, des mesures de

RAPPORTS GILD AU FORUM STATUTAIRE DU 7 DECEMBRE 2020 (DOCUMENTS)

Marc COOLS (Belgique)

- Rapport d'enquête sur la réforme territoriale en Lettonie (co-rapporteur)

Harald BERGMANN (Pays-Bas)

- Manuel des droits de l'homme sur les droits sociaux (vol. II) (rapporteur)

Wilma DELISSEN VAN TONGERLO (Pays-Bas)

- Développer les interactions entre les milieux urbains et ruraux (co-rapporteur)

RAPPORTS GILD AU FORUM STATUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2020 (DOCUMENTS)

Liisa ANSALA (Finlande)

- Révision des Règles et Procédures du Congrès

Marc COOLS (Belgique)

- Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Autriche (co-rapporteur)

Stewart DICKSON (Royaume-Uni)

- Le rapport sur les élections locales et régionales lors de crises majeures (co-rapporteur)

David ERAY (Suisse)

- Suivi de la Charte européenne de l'autonomie local en Portugal (co-rapporteur)

quarantaine et des risques sanitaires. En même temps, les difficultés pratiques du déploiement de délégations du Congrès dans le format habituel sont devenues presque insurmontables. C'est pour ces raisons que notre mission d'observation des élections en Serbie ce printemps a dû être annulée.

Notre rapport reconnaît tous les obstacles à l'observation des élections en période de pandémie ou dans des situations exceptionnelles similaires. En même temps, il souligne

que certaines activités d'observation peuvent être nécessaires pour assurer un scrutin libre et équitable.

Par conséquent, le rapport identifie plusieurs stratégies alternatives pour surmonter les problèmes de sécurité et de faisabilité tout en mettant en œuvre des activités d'observation significatives et en maintenant le dialogue. Il s'agit notamment des réunions à distance avec les parties prenantes et la coopération avec les ONG nationales et les partenaires internationaux. Cette approche ne

peut pas remplacer les missions d'observation électorale à part entière, mais permet au moins de poursuivre le dialogue avec les partenaires nationaux et d'assurer un certain degré de transparence.

[17e Conférence européenne des administrations électorales](#)

[Elections locales et régionales lors de crises majeures](#)

DEFENDRE LES DROITS SOCIAUX AU NIVEAU LOCAL

Harald Bergmann, Porte-parole thématique du Congrès sur les droits de l'homme au niveau local et régional, Middelburg, Pays-Bas



En ces temps d'incertitude dus à la Covid-19 où notre vie quotidienne est fortement encadrée, ce fut un plaisir de revoir de nombreux collègues par vidéoconférence pendant la réunion de la commission de suivi en septembre dernier. Lors de cette réunion, j'ai présenté le 2e volume du Manuel des droits de l'homme pour les élus locaux et régionaux consacré aux droits sociaux.

Cet ouvrage est la suite de notre travail sur une série de manuels sur les droits de l'homme que nous avons commencé en 2018 lorsque nous avons livré le premier volume consacré à la lutte contre la discrimination. Le premier volume a été conçu pour mettre en lumière de bonnes pratiques illustrant les efforts

des autorités locales en matière de protection et d'intégration des groupes les plus vulnérables. Le deuxième volume visait à faire le point sur les efforts fructueux des autorités locales et régionales des États membres du Conseil de l'Europe pour garantir dans leurs politiques publiques une approche fondée sur les droits sociaux.

Le manuel reconnaît qu'en vertu de leurs compétences dans le domaine social, les collectivités locales et régionales jouent un rôle crucial pour garantir l'exercice des droits sociaux par les résidents.

Le manuel suit le même modèle que le premier volume et qui a permis de le rendre pratique et facile à utiliser. Il contient cinq chapitres dont le premier explique pourquoi la promotion des droits sociaux est pertinente pour les autorités locales. Il souligne également qu'elle pourrait contribuer à atteindre la cohésion sociale, rendre la population plus heureuse et les communautés attractives et durables.

Compte tenu de la gravité de l'impact de l'épidémie de coronavirus sur les droits sociaux, j'ai consacré une section entière à la manière dont les autorités locales de différents pays ont répondu au nombre croissant de problèmes dans le contexte de la

crise sanitaire actuelle. Les dégâts de cette crise ont dépassé les effets directs évidents sur le droit à la santé.

Le deuxième chapitre présente la diversité des droits sociaux. Outre le droit à la santé, ils englobent également le droit à l'éducation, au travail, au logement, à la sécurité sociale et à la protection sociale, ainsi qu'à l'inclusion et à l'intégration sociales. Ce chapitre se concentre sur le rôle des autorités locales dans la défense de chaque catégorie de droits sociaux. Par exemple, lorsque nous parlons du droit au logement, cela peut impliquer la responsabilité des autorités locales et régionales de répondre à la croissance des habitats informels, de prévenir la ségrégation socio-spatiale et de s'assurer que les plans d'urbanisme locaux sont durables et respectent l'environnement.

Le troisième chapitre présente les principaux défis auxquels sont confrontées les autorités locales dans leurs efforts pour promouvoir les droits sociaux, tels que l'évolution rapide de la technologie, le vieillissement démographique, le changement climatique ou les limites budgétaires.

Le quatrième chapitre montre, à travers soixante-cinq exemples provenant de nos États membres, comment les autorités locales et régionales de toute l'Europe contribuent avec succès à l'exercice des droits sociaux. Pour faciliter l'utilisation, les meilleures pratiques

sont regroupées en six sections pour chaque catégorie de droits sociaux que j'ai définie précédemment.

Enfin, le chapitre cinq fournit des recommandations aux autorités locales et régionales sur la manière dont elles peuvent tirer parti de leur proximité avec les citoyens et de développer des approches centrées sur les personnes et les lieux pour la mise en œuvre des droits sociaux. Par exemple, les autorités locales sont encouragées à créer et à entretenir davantage les logements sociaux – une offre importante de ces logements peut être très utile en cas de nouvelle urgence sanitaire. Une

autre recommandation consiste à promouvoir les marchés publics socialement responsables à travers les appels d'offres publics pour créer des opportunités d'emploi, des conditions de travail décentes, d'inclusion sociale et professionnelle et de meilleures conditions pour les personnes handicapées et défavorisées ou à utiliser la technologie pour favoriser les groupes désavantagés. Toutes les bonnes pratiques de promotion des droits sociaux identifiées dans ce volume peuvent constituer un point de départ pour l'apprentissage, l'inspiration et la coopération intercommunale. Ce

manuel peut nous aider dans notre aspiration au perfectionnement constant des politiques publiques.

Le deuxième volume du manuel a été adopté à une large majorité. Nous faisons de notre mieux pour que le manuel soit publié cette année. En 2020, le Conseil de l'Europe célèbre le 70e anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme, et notre manuel constituerait une contribution pertinente du Congrès pour marquer cet anniversaire.

DES IDEES ET RECOMMANDATIONS PAR ET POUR LES BRUXELLOIS

Carla Dejonghe, Députée de la région de Bruxelles-Capitale, Belgique

Afin d'établir sa politique pour les années à venir sous la forme d'un plan pluriannuel, la Commission communautaire flamande a lancé entre le 28 janvier et le 4 juillet 2020 le projet « Stadspiratie ». Stadspiratie vient de la contraction des mots stad (ville) et Inspiratie (inspiration). Et c'est bien de cela qu'il s'agit. Bruxelles a demandé aux citoyens, visiteurs et organisations de la ville de partager leurs idées au moyen d'une plateforme trilingue, des cartes postales ou lors de rencontres en groupe ou de sessions en ligne.

Il en est ressorti pas moins de 1130 idées pour Bruxelles, réparties en 6 thèmes (Apprendre, Grandir, Participer, Créer ensemble, Rencontrer et Vivre sainement). Ces thèmes ont formé la base pour 2 workshops : un pour les citoyens et un pour les organisations. Ces groupes de discussion ont traduit ces idées en recommandations concrètes pour l'action publique.

Il ressort clairement des idées qui ont été envoyées que les citoyens souhaitent que Bruxelles soit une ville durable et agréable à vivre, en créant des occasions et des lieux de rencontres. Des idées concernant l'éducation, l'accompagnement et les activités parascolaires des enfants sont multiples et variées, tout comme celles qui concernent le « vivre ensemble » des nombreuses

communautés et cultures existant à Bruxelles. Tout ceci ne sera possible que moyennant une communication multilingue et coordonnée, accessible à tous.

Voici un petit florilège des idées envoyées par les citoyens :

- Planter des arbres fruitiers dans l'espace public afin que tout un chacun puisse en profiter et grignoter les fruits
- Créer des jardins communautaires aux maisons de repos et de soins pour que les familles puissent jardiner et les seniors avoir plus de contacts sociaux
- Créer des plaines de jeux créatives et plus stimulantes qui encouragent les rencontres
- Organiser des sessions informatives pour apprendre aux jeunes à avoir un regard critique sur les informations transmises dans les médias
- Placer des « bancs publics de conversation » de différentes couleurs pour les gens qui veulent apprendre les langues
- Bilinguisme et multilinguisme pour tous par tous les moyens possibles (école, activités, tables de conversations, ...)
- Créer un réseau de pistes cyclables qui évitent les grands boulevards (le long des chemins de fer ou du canal, des routes cyclistes dans les rues parallèles)



- Créer dans les espaces publics des couveuses pour les nouvelles idées, la réflexion collective, la cocreation et l'amusement qui inciterait les jeunes à partager leurs connaissances et donc à apprendre
- Permettre aux gens à petits revenus d'accéder à la propriété par une intervention publique car les remboursements de prêts sont souvent moins chers que les loyers mais les banques leur refusent les prêts
- Créer des projets d'habitat intergénérationnel

Si cela vous inspire pour votre région ou ville, vous trouverez plus d'informations sur le site web : <https://stadspiratie.be/fr/>

NOUS CONTACTER : Tél: +33 3 8841 2682 email: maria.bigday@coe.int

Page web: <http://www.congress-political-groups.eu/en/5-ildg/>

